

GUIDE

FAMILLES



GRANDIR ET S'ÉPANOUIR À CHÂTEAUBOURG

www.chateaubourg.fr


CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE



« **Il faut tout un village pour élever un enfant.** »

Proverbe africain

ÉDITO

Madame, Monsieur, Cher(s) Parent(s),

L'équipe municipale est heureuse de vous présenter cette 1^{ère} édition du Guide Familles de Châteaubourg.

Il répertorie l'ensemble des services dédiés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse de notre territoire... Car nos vies de parents ou de futurs parents ont leur part de défi et il est donc essentiel d'avoir quelques repères à portée de main.

Naître, grandir, s'épanouir, s'exprimer, étudier, se cultiver, faire du sport, participer à la vie citoyenne... Puisse ce guide vous être utile au quotidien et apporter des réponses aux besoins de votre enfant.

D'avant la naissance à l'entrée à l'école, du mode de garde adapté à l'organisation du temps scolaire ou extra-scolaire, ainsi que dans de nombreux autres domaines de sa vie.

Si ce guide parvient à vous apporter des éléments facilitateurs, davantage de qualité dans votre vie et celle de votre enfant, alors l'objectif est atteint !

Les membres des équipes municipale et administrative de la Ville restent disponibles pour toute information complémentaire. Une préoccupation commune nous rassemble : donner à vos enfants les ressources nécessaires pour bien grandir. Aussi sommes-nous à votre écoute afin de toujours améliorer l'existant.

Teddy Régnier, le maire
et les membres du Conseil municipal

SOMMAIRE

1 - En attendant bébé	p. 4
2 - Votre enfant a moins de 3 ans	p. 6
3 - Votre enfant a entre 3 et 6 ans	p. 10
4 - Votre enfant a entre 7 et 11 ans	p. 13
5 - Votre enfant a 11 ans et plus	p. 16
6 - Handicap	p. 20
7 - Vous avez besoin d'aide ?	p. 22

Carte interactive

Découvrez l'ensemble des **lieux, contacts et adresses utiles** pour les jeunes castelbourgeois et leurs familles, en naviguant sur la carte interactive dédiée.

Pour y accéder, rendez-vous sur www.chateaubourg.fr ou scannez le QR code suivant :



EN ATTENDANT BÉBÉ

Accompagnement à la naissance

La naissance d'un enfant est un événement important qui pose de multiples questions au(x) futur(s) parent(s). Des professionnels sont à vos côtés pour préparer l'arrivée de votre enfant. Vous trouverez ci-dessous les informations utiles pour vous guider dans les premières démarches.

MATERNITÉS / HOPITAUX

Plusieurs établissements de santé sont situés aux alentours de Châteaubourg. Vous pouvez y prendre rendez-vous pour :

- consulter différents professionnels (médecin, sage-femme, ostéopathe, diététicienne, psychologue, tabacologue...)
- vos échographies obstétricales
- vos cours de préparation à la naissance

Centre hospitalier de Vitré

30 rue de Rennes
35 500 Vitré
02 99 74 14 14
www.ch-vitre.fr

CHU Rennes

16 boulevard de Bulgarie
35 000 Rennes
02 99 28 43 21
www.chu-rennes.fr

Centre hospitalier privé de Saint-Grégoire

6 boulevard de la Boutière
35 760 Saint-Grégoire
02 99 23 33 33
www.chpsaintgregoire.com

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Vous attendez un enfant et vous vous posez des questions ? Dans le cadre des consultations PMI (Protection Maternelle et Infantile), des professionnel(le)s de santé spécialistes de la petite enfance, sont prêts à vous rencontrer, vous accompagner, vous conseiller, et ce, dans le respect de vos choix.

Des temps de consultations infantiles et des permanences sont proposés à la Maison de l'Enfance de Châteaubourg, située rue Olympes de Gouges.

Rendez-vous à prendre auprès du Centre départemental d'action sociale (CDAS) au **02 90 02 92 10** ou sur illisa.ille-et-vilaine.fr (rubrique : « Rendez-vous PMI »)

MAIS AUSSI :

- Les gynécologues et obstétriciens
- Les sage-femmes libérales
- Les médecins généralistes



Selon les professionnels ou les structures qui vous accompagnent, différents services pourront vous être proposés : préparation à l'accouchement classique, par hypno relaxation, yoga, haptonomie, sophrologie ou encore accompagnement à l'allaitement.

N'hésitez pas à vous renseigner !

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Une question ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'échanges et d'informations, notamment sur l'ensemble des offres d'accueil proposé sur le territoire. C'est un service gratuit destiné aux parents, assistant(e)s maternel(le)s, gardes à domicile et enfants de Châteaubourg.

Les animatrices du Relais Petite Enfance se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions liées aux modes de garde et peuvent notamment vous accompagner sur les sujets suivants :

- les différents modes d'accueil : collectifs et individuels
- les aides financières de la CAF
- la préparation des entretiens avec les assistant(e)s maternel(le)s
- les calculs liés à la mensualisation et aux congés payés
- le contrat de travail
- la déclaration Pajemploi
- les préinscriptions auprès de la crèche Babilou

Permanences

- Lundi de 17h à 19h
- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 18h (uniquement par téléphone)
- Vendredi de 13h30 à 18h (à Louvigné-de-Bais)
- Samedi matin de 9h à 12h (sur rendez-vous uniquement)

Sauf mention contraire, les permanences ont lieu à la Maison de l'Enfance de Châteaubourg, 1 rue Olympe de Gouges.

Contact

02 99 00 97 95
rpe@chateaubourg.fr
www.chateaubourg.fr/rpe



Démarches administratives liées à la naissance

Pour toutes les démarches liées à l'acte de naissance d'un enfant, à la filiation, ou au changement de nom, le service état civil de la mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions, au 5 place de l'Hôtel de Ville ou au 02 99 00 31 47.

• LA RECONNAISSANCE ET RECONNAISSANCE ANTICIPÉE

La filiation d'un enfant de parents mariés est automatique, il est inutile de faire une reconnaissance.

Dans le cas d'un couple de parents pacsés ou non mariés, la filiation s'établit automatiquement pour la mère dès lors que son nom figure sur l'acte de naissance. En revanche, pour le père, il faut effectuer une démarche de reconnaissance pour que le lien de paternité avec l'enfant soit établi. Il s'agit d'un acte essentiel qui engage la responsabilité du parent et établit un lien juridique avec l'enfant.

La reconnaissance peut être effectuée après la naissance, mais **il est vivement conseillé de procéder à une reconnaissance anticipée**, c'est-à-dire avant la naissance. Concrètement en cas de souci pour la mère, cela permet au père d'être le responsable légal de l'enfant.

Cette démarche peut se faire dans n'importe quelle mairie, en présentant la pièce d'identité du ou des parents, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

• LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance doit être faite à la mairie du lieu de naissance de l'enfant, dans les 5 jours qui suivent le jour de l'accouchement, par le père, la mère, ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou une autre personne qui a assisté à l'accouchement. Suite à cette démarche obligatoire, il est délivré un acte de naissance.

À savoir : dans certains hôpitaux publics, un officier d'état civil assure une permanence au sein du service maternité pour enregistrer les déclarations de naissance.

• ENREGISTREMENT SUR LA CARTE VITALE

Dès votre sortie de la maternité, pensez également à déclarer la naissance de votre enfant sur www.ameli.fr ou par téléphone au 3646 auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Vous n'avez pas de justificatif à fournir. Cela permettra à votre enfant d'être inscrit sur votre carte vitale et de simplifier les démarches et le remboursement des soins.

Contact : **joignable par téléphone au 3646**
16 rue du 70e Régiment d'Infanterie à Vitré



Santé

Après la naissance de votre enfant, il est nécessaire de le faire suivre régulièrement par le professionnel de santé de votre choix.

• CONSULTATIONS MÉDICALES ET DE PUÉRICULTURE

- Protection Maternelle et Infantile (PMI)

La PMI organise des consultations infantiles gratuites sur rendez-vous pour les familles. Elles sont réalisées par des médecins avec la participation de puéricultrices/puériculteurs et d'auxiliaires de puériculture.

Ces professionnels de santé assurent le suivi médical préventif de votre enfant, dont les examens obligatoires de 0 à 6 ans : surveillance de la croissance, vaccination, alimentation, développement...

Des puéricultrices/puériculteurs et auxiliaires de puériculture assurent également des permanences gratuites sur rendez-vous et peuvent aussi se déplacer à domicile. Ils sont à votre disposition pour vous écouter, échanger autour de votre enfant et répondre à toutes vos questions : pesée, alimentation, soutien à l'allaitement, sommeil, éveil...

Les rendez-vous peuvent être pris auprès du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) par téléphone au **02 90 02 92 10** ou sur illisa.ille-et-vilaine.fr (rubrique : « Rendez-vous PMI »).

- Pédiatres et médecins généralistes

Retrouvez l'ensemble des professionnels de santé dans l'annuaire disponible sur www.conseil-national.medecin.fr.

• ALLAITEMENT

Vous avez des interrogations ou vous souhaitez être accompagnée vis-à-vis de l'allaitement ? N'hésitez pas à contacter des professionnels ou associations compétentes :

- la maternité
- la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- les sages-femmes
- les associations de soutien à l'allaitement maternel telle que la Leche league. Plus d'informations sur www.lllfrance.org.

Ils pourront vous conseiller, vous rassurer si besoin et vous aider à vivre votre allaitement en toute quiétude.



Le CDAS de Vitré propose régulièrement des ateliers :

- Atelier de portage (sling et hamac simple)
- La relation par le toucher : massages, échanges sur cette pratique
- Devenir parents : un temps d'échanges prévu pour les parents et futurs parents permettant de répondre aux interrogations

Modes de garde

En fonction de vos attentes et de vos contraintes, différents moyens de garde s'offrent à vous.

• LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est l'interlocuteur privilégié des familles qui recherchent un mode de garde. Plus d'informations en page 5.

• LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

Retrouvez la liste des assistant(e)s maternel(le)s exerçant à Châteaubourg sur www.monenfant.fr.

L'Association castelbourgeoise des assistantes maternelles (Acam) peut aussi vous épauler dans vos recherches : liste de disponibilités, contrat de travail, grille tarifaire, aide aux différents calculs spécifiques et aux démarches administratives. Permanences le samedi, de 10h à 11h, à la Maison de l'Enfance.

L'Acam organise également des conférences en lien avec la petite enfance, ouvertes aux parents employeurs et aux assistantes maternelles.

Contact : asso.acam35@gmail.com

• LES CRÈCHES ET MICRO-CRÈCHES À CHÂTEAUBOURG

Babilou

7 rue Joseph Cugnot
02 57 67 05 70
cre-244@babilou.com
www.babilou.fr

La crèche *Babilou* accueille 40 enfants âgés de 3 mois à 4 ans résidant à Châteaubourg ou Domagné, ainsi que les enfants de salariés de certaines entreprises partenaires.

Accueil des enfants, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h.

Les pré-inscriptions sont à effectuer sur rendez-vous, auprès du RPE (voir page 5).

Vivamini

- 9 rue Jules Verne
- 22 rue de la Janaie
09 85 10 70 79
www.vivamini.fr

Les deux micro-crèches *Vivamini* proposent des accueils réguliers, occasionnels ou encore d'urgence, sur simple demande en fonction des places disponibles.

Inscriptions ouvertes sans condition de ressources ni de domiciliation, à faire sur www.vivamini.fr.

Ker Doudou

8 allée des Troènes
07 45 18 77 55
contact@kerdoudou.bzh
www.creche-chateaubourg.fr

La micro-crèche *Ker Doudou* accueille les enfants âgés de 4 mois jusqu'à l'entrée en maternelle, du lundi au vendredi, de 8h à 18h30. Accueil prioritaire des enfants domiciliés à Châteaubourg et sur les communes limitrophes, mais également des familles travaillant à proximité.

Dossier d'inscription sur www.creche-chateaubourg.fr.

• LE CONGÉ PARENTAL

Selon votre situation, vous pouvez bénéficier d'aides financières délivrées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Plus d'informations sur www.caf.fr.

Éveil et ateliers parents-enfants

Faites le plein d'activités avec votre enfant grâce aux différentes structures et associations proposant des animations à Châteaubourg.

L'îlot ptits loups

Des matinées d'éveil, des spectacles et sorties sont organisés pour les enfants de 3 mois à 3 ans, accompagnés par les parents ou leurs assistant(e)s maternel(le)s, le lundi et mardi, de 9h à 12h (hors vacances scolaires).

ilotptitsloups@gmail.com
Maison de l'Enfance, 1 rue Olympe de Gouges

Médiathèque

La médiathèque *Les Curiosités* propose tout au long de l'année des animations à destination des plus petits.

02 99 62 31 41  
mediatheque@chateaubourg.fr
2 place de Verdun
www.chateaubourg.fr

Ludothèque

Jeu sur place, emprunt de jeux (de 0 à 99 ans) et animations régulières : soirées jeux, après-midi Lego ou jeux de construction, Fête du Jeu...

07 83 16 81 82
contact@lemondedujeu.org
2 rue des Tours Carrées
www.lemondedujeu.org

Salsa Familia Part'Âges

L'association *Salsa Familia Part'Âges* offre un lieu d'accueil convivial afin de renforcer le lien social et le lien parents-enfants. Animations certains samedis matin, entre 10h et 12h : cuisine, couture, bricolage créatif, peinture, tricot, jardinage...

06 29 97 41 90
salsa.familia.partages@gmail.com

Parents comme nous

L'association *Parents comme nous* a pour objectif de créer du lien social entre les parents, notamment en organisant des événements destinés aux parents, ainsi que des rencontres/échanges autour de la parentalité. En parallèle, elle propose également des activités « découverte » pour les enfants.

parentscommenous@gmail.com 



VOTRE ENFANT A ENTRE 3 ET 6 ANS

L'école maternelle

La Ville dispose de deux écoles publiques :

École publique Charles de Gaulle

7 place du Général de Gaulle
02 99 00 34 24
ecole.0351644x@ac-rennes.fr
www.chateaubourg.fr

École publique Le Plessis

2 avenue des Platanes
02 99 62 31 46
ecole.0352179d@ac-rennes.fr
www.chateaubourg.fr

• INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

La scolarisation est obligatoire à partir de 3 ans. Deux étapes sont à suivre :

- Inscription administrative en mairie auprès du service Vie des Écoles.
- Admission auprès de l'école.

Retrouvez toutes les informations relatives aux inscriptions dans les écoles publiques de Châteaubourg sur www.chateaubourg.fr.

• TOUTE PETITE SECTION (TPS)

Il est possible de solliciter une scolarisation en Toute Petite Section (TPS) pour les enfants à partir de 2 ans et demi. Le nombre de places en TPS étant limité par école, il est impératif de formuler une demande d'inscription avant le 30 avril de l'année souhaitée d'inscription. La décision d'attribution des places en TPS est effectuée courant mai.

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des deux écoles privées de Châteaubourg ? **Les inscriptions se font directement auprès des établissements :**

École privée Saint-Joseph

1 rue George Sand / 02 99 00 74 81
eco35.st-joseph-chateaubourg@enseignement-catholique.bzh
www.saint-joseph-chateaubourg.fr

École privée Saint-Melaine

13 rue du Vieux Moulin / 02 99 62 30 45
eco35.st-melaine.chateaubourg@enseignement-catholique.bzh
www.ecoleprivee35saintmelaine.com

• GARDERIE

Un service de garderie est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville :

- le matin : de 7h30 à 8h20 (sans inscription préalable sur le Portail Famille).
- le soir : de 16h30 à 18h45 (inscription préalable sur le Portail Famille, au plus tard la veille avant minuit du jour souhaité).

• RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque parent est libre d'inscrire ou non, son enfant à la cantine. L'inscription est ouverte à tous les enfants scolarisés dans l'une des écoles publiques de la ville et se fait via le Portail Famille.

Les repas sont préparés sur place et privilégient des produits de qualité, dans le respect de l'éducation au goût et de la réglementation. Une attention particulière est portée aux produits durables issus de circuits courts.

• PORTAIL FAMILLE : TOUTES VOS DÉMARCHES EN UN CLIC !

Accessible depuis internet, le Portail Famille vous permet de réaliser l'ensemble des démarches relatives à la restauration, aux services périscolaires, à l'Accueil de loisirs et à l'Espace jeunes. Pratique et facile, il évite de se déplacer ou de remplir des formulaires en format papier ! Rendez-vous sur pf2chateaubourg.vitrecommunaute.bzh

Contacts utiles

Association de Parents d'Élèves (APE) des écoles publiques

06 50 72 08 41
ape.chateaubourg35@gmail.com
www.ape-chateaubourg.com

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) école Saint-Joseph

06 76 64 18 33
apel.chateaubourg@gmail.com
f APEL Ecole St Joseph Chateaubourg

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) école Saint-Melaine

06 86 36 98 05
apelsaintmelaine@gmail.com



Mercredis et vacances scolaires

L'organisation de l'année et des vacances scolaires peut vous conduire à rechercher un mode d'accueil pour votre enfant en dehors des heures d'école.

• ACCUEIL DE LOISIRS PLUME

L'Accueil de loisirs Plume se trouve à la Maison de l'Enfance, au 1 rue Olympe de Gouges, et accueille les enfants, hors jours fériés :

- les mercredis de 7h30 à 18h30 pendant les périodes scolaires
- pendant les vacances (en dehors de celles de Noël) : du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

De nombreuses activités sportives, manuelles, culturelles ou encore socio-culturelles y sont proposées. Des temps forts, ateliers « zoom expo » et partenariats avec les services de la Ville sont aussi régulièrement organisés, ainsi que de courts séjours pendant les vacances d'été.

Attention, une inscription préalable via le Portail Famille est obligatoire pour fréquenter l'Accueil de loisirs, ainsi qu'un rendez-vous sur place avec l'équipe de direction, l'enfant et la famille, en amont du 1^{er} jour d'accueil.

Informations et inscriptions :

06 31 03 98 02 / adlplume@chateaubourg.fr

Plus d'informations sur www.chateaubourg.fr

• ACTIVITÉS ET LOISIRS

Toute l'année, une multitude d'activités est proposée aux enfants à Châteaubourg :

Arts plastiques	Arc-en-ciel École d'arts plastiques de Vitré Communauté
Basket	Basket Club Châteaubourg / À partir de 5 ans
Cinéma	Étoile Cinéma
Culture	Médiathèque Les Curiosités
Danse	Grymda - Danse modern'Jazz / À partir de 4 ans
Football	Stade Castelbourgeois Football Club / À partir de 6 ans
Handball	Handball Club Chateaubourg / À partir de 4 ans
Hockey	Châteaubourg Hockey Club / À partir de 5 ans
Jeux et loisirs	Ludothèque
Judo / Yoga	Judo Yoga Club Châteaubourg / À partir de 4 ans
Musique	Conservatoire et école de musique de Vitré Communauté



Rendez-vous le 1^{er} samedi de septembre pour découvrir les nombreuses activités proposées par les associations castelbourgeoises, à l'occasion du forum des associations !

VOTRE ENFANT A ENTRE 7 ET 11 ANS

L'école élémentaire

La Ville dispose de 2 écoles publiques :

École publique Charles De Gaulle

7 place du Général de Gaulle
02 99 00 34 24
ecole.0351644x@ac-rennes.fr
www.chateaubourg.fr

École publique Le Plessis

2 avenue des platanes
02 99 62 31 46
ecole.0352179d@ac-rennes.fr
www.chateaubourg.fr

Certains établissements proposent des classes dites « aménagées ».

C'est le cas de l'école Jean Guéhenno de Vitré qui propose un cursus en Classe à horaires aménagés musique (classe « Cham ») en partenariat avec le Conservatoire de musique de Vitré.

Ces classes sont à destination des élèves du CE2 au CM2 et leur permettent de disposer d'aménagements horaires. En complément de la formation générale, les enfants bénéficient d'une formation spécifique dans le domaine de la musique, sur le temps scolaire.

• INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Si votre enfant reste scolarisé au sein de l'école dans laquelle il était en maternelle, alors il n'est pas nécessaire de procéder à une nouvelle inscription. En revanche, dans le cas d'un changement d'établissement, alors l'inscription scolaire s'effectue en mairie auprès du service *Éducation*. Retrouvez toutes les informations relatives aux inscriptions dans les écoles publiques de Châteaubourg sur www.chateaubourg.fr.

• GARDERIE

Un service de garderie est ouvert aux enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville :

- le matin, de 7h30 à 8h20 (sans inscription préalable sur le Portail Famille).
- le soir, de 16h30 à 18h45 (inscription préalable sur le Portail Famille, au plus tard la veille avant minuit du jour souhaité).

• RESTAURATION SCOLAIRE

Chaque parent est libre d'inscrire ou non, son enfant à la cantine. L'inscription est ouverte à tous les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville et se fait via le Portail Famille, au moins 48h auparavant.

Les repas sont préparés sur place et privilégient des produits de qualité, dans le respect de l'éducation au goût et de la réglementation. Une attention particulière est portée aux produits durables issus de circuits courts..



• PORTAIL FAMILLE : TOUTES VOS DÉMARCHES EN UN CLIC !

Accessible depuis internet, le Portail Famille vous permet de réaliser l'ensemble des démarches relatives à la restauration, aux services périscolaires, à l'Accueil de loisirs et à l'Espace Jeunes.

• ÉTUDE LIBRE

L'étude libre permet aux enfants à partir du CP de faire leurs devoirs tout en étant surveillés par des personnels d'encadrement et des bénévoles. Elle a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17h à 17h40, dans les écoles publiques de la ville.

Le tarif de l'étude libre est compris dans celui de la garderie, ce service n'entraîne donc pas de surcoût.

• TRANSPORT « VIT'OBUS »

Six lignes de bus gratuites desservent les différents quartiers de Châteaubourg, Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-Didier et Domagné, et permettent aux enfants de se rendre à l'école du lundi au vendredi. L'accès aux bus est possible dès 6 ans pour les enfants accompagnés et à partir de 10 ans pour les enfants non-accompagnés.

• CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux enfants de CM1, CM2 et 6^{ème} de Châteaubourg, de participer à la vie démocratique de la ville, de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de mettre en œuvre des projets d'intérêt général. Différentes thématiques sont traitées lors des séances plénières et groupes de travail : transition écologique, citoyenneté, loisirs, sports, animations culturelles, solidarité, etc.

Tous les ans, de nouveaux élèves de CM1 sont élus.

Contact : cmj@chateaubourg.fr

Contacts utiles

Association de Parents d'Élèves (APE) des écoles publiques

06 50 72 08 41 / ape.chateaubourg35@gmail.com
www.ape-chateaubourg.com

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) école Saint-Joseph

06 76 64 18 33 / apel.chateaubourg@gmail.com
f APEL Ecole St Joseph Chateaubourg

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) école Saint-Melaine

06 86 36 98 05 / apelsaintmelaine@gmail.com

Mercredis et vacances scolaires

L'organisation de l'année et des vacances scolaires peut vous conduire à rechercher un mode d'accueil pour votre enfant en dehors des heures d'école.

• ACCUEIL DE LOISIRS PLUME

L'Accueil de loisirs Plume se trouve à la Maison de l'Enfance, au 1 rue Olympe de Gouges, et accueille les enfants, hors jours fériés :

- les mercredis, de 7h30 à 18h30, pendant les périodes scolaires

- pendant les vacances (en dehors de celles de Noël) : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

De nombreuses activités sportives, manuelles, culturelles ou encore socio-culturelles y sont proposées. Des temps forts, ateliers « zoom expo » et partenariats avec les services de la Ville sont aussi régulièrement organisés, ainsi que de courts séjours pendant les vacances d'été.

Attention, une inscription préalable via le Portail Famille est obligatoire pour fréquenter l'Accueil de loisirs, ainsi qu'un rendez-vous sur place avec l'équipe de direction, l'enfant et la famille, en amont du 1^{er} jour d'accueil.

Informations et inscriptions :

06 31 03 98 02 / adlplume@chateaubourg.fr

Plus d'informations sur www.chateaubourg.fr



Chaque année, rendez-vous le 1^{er} samedi de septembre au forum des associations pour découvrir les nombreuses activités proposées aux enfants de la ville !



VOTRE ENFANT A 11 ANS ET +

Le collège

Vous souhaitez inscrire votre enfant au collège ? La ville compte un établissement public et un établissement privé.

Collège public Pierre Olivier Malherbe

Avenue des Genêts
02 99 00 38 50
ce.0352448w@ac-rennes.fr
college-pomalherbe-chateaubourg.ac-rennes.fr

Collège privé Saint-Joseph

1 rue du Prieuré
02 99 00 30 77
college@stjoseph-chateaubourg.com
www.saint-joseph-chateaubourg.fr

Certains établissements proposent des classes dites « aménagées ».

Ces classes permettent aux élèves de suivre une formation dans un domaine spécifique sur le temps scolaire, en complémentarité de la formation générale.

C'est le cas du collège Les Rochers-Sévigné à Vitré qui propose une classe aux horaires aménagés pour le théâtre. Ce dispositif concerne les élèves scolarisés en 5^{ème} et 4^{ème}.

• INSCRIPTION

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans un collège public ? Dans le cas où il fréquente déjà une école publique, vous devez compléter les fiches de liaison qui vous seront transmises par le directeur de l'école.

Si à l'inverse votre enfant fréquente une école privée, vous devez dans ce cas, faire part au directeur de l'école de votre intention de le scolariser dans l'enseignement public, et lui remettre les fiches de liaison qui vous seront fournies, accompagnées de pièces justificatives, afin qu'il les transmette à l'inspection académique d'Ille-et-Vilaine.

Attention, toute demande d'admission dans un collège privé ou un collège hors département est de la responsabilité des familles qui doivent directement s'adresser à l'établissement concerné.



Le lycée

Vous souhaitez inscrire votre enfant au lycée suite à l'obtention de son brevet des collèges ? La ville de Vitré dispose de 4 établissements pouvant l'accueillir :

Lycée public Bertrand d'Argentré 02 99 75 05 50	Enseignement général et technologique
Lycée public La Champagne 02 99 75 07 97	Lycée professionnel qui prépare aux métiers du bâtiment, du tertiaire et des métiers d'arts
Lycée privé Jeanne d'Arc 02 99 75 22 39	Baccalauréats général / technologique / STMG STI2D / professionnels – 3 ^{ème} prépa-métiers
Lycée privé Saint-Exupéry 02 99 75 02 20	Seconde générale, filières SAPAT, BAC STAV

• INSCRIPTION AU LYCÉE

Afin d'inscrire votre enfant au lycée, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat du collège dans lequel il est scolarisé. Il effectuera lui-même la demande auprès du lycée de votre choix. Toutes les demandes seront saisies par le collège qui les transmettra à l'inspection académique d'Ille-et-Vilaine.

Les transports scolaires et urbains

• TRANSPORTS SCOLAIRES

Vitré Communauté est responsable de l'organisation et du financement des transports scolaires des collégiens et lycéens sur les 46 communes de son territoire.

Informations et demande de carte :

02 99 74 70 26 / transports@vitrecommunaute.org / www.vitrecommunaute.org

• TRANSPORTS URBAINS

Il est également possible d'emprunter les 6 lignes de bus gratuites « Vit'obus » qui desservent les différents quartiers de Châteaubourg, Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-Didier et Domagné, du lundi au vendredi, pour aller et revenir du collège en toute autonomie. Plus d'informations sur www.vitrecommunaute.org.

• GARE

Enfin, Châteaubourg dispose d'une gare qui vous permet d'accéder facilement à Vitré, Rennes, Servon-sur-Vilaine, Noyal-sur-Vilaine et Cesson-Sévigné. Plus d'informations sur www.ter.sncf.com/bretagne.

L'Espace jeunes

L'Espace jeunes est un lieu d'accueil, d'échanges et d'animations destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, encadrés par des animateurs. De nombreuses activités y sont proposées tout au long de l'année (programme en ligne sur www.chateaubourg.fr ou consultable sur place).

Le dossier d'inscription est à retirer à l'Espace jeunes, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur www.chateaubourg.fr.

À noter que l'accès au local de l'Espace jeunes est libre sur les heures d'ouverture et ne nécessite pas d'inscription journalière.

Jours et horaires d'ouverture :

- Périodes scolaires : mercredi, de 14h à 19h, vendredi, de 14h à 22h, et samedi, de 14h à 19h.
- Vacances : du lundi au vendredi, de 14h à 19h (sauf exception en raison d'une sortie)

Les animateurs sont également disponibles pour échanger, en dehors des horaires d'activités (14h30-16h30).

Contacts et informations

06 17 91 09 97
espace.jeunes@chateaubourg.fr
Plus d'informations sur www.chateaubourg.fr

Dispositif « Argent de Poche »

Le dispositif « Argent de Poche » mené par la mairie, donne la possibilité aux adolescents castelbourgeois, âgés de 16 à 18 ans, de participer à la vie communale en effectuant de petits chantiers de proximité tout en gagnant un peu d'argent, pendant les vacances scolaires.

Contacts et informations

02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr
Plus d'informations sur www.chateaubourg.fr



Pendant les vacances scolaires, Vitré communauté propose aux jeunes de 11 à 17 ans, des activités à la journée, des stages « Atout vac », ou encore des camps sportifs. Plus d'informations sur www.vitrecommunaute.fr.

Chaque année, rendez-vous le 1^{er} samedi de septembre au Forum des Associations ! Également à votre disposition, le **Guide des associations**, à retirer auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville ou à télécharger sur www.chateaubourg.fr.



Accompagnement des jeunes

Différents organismes existent pour accompagner les jeunes et répondre à leurs questions. Plusieurs d'entre eux sont regroupés à la Maison Pour Tous de Châteaubourg, lieu d'écoute, de partage et de solidarité intergénérationnelle.

Service Infos Jeunes (SIJ)

Le SIJ est un lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour tous les jeunes. Aide aux initiatives locales, voyages, stages, à la réalisation de projets, liste de baby-sitters, accompagnement au service civique... Accès internet gratuit sur place.

Maison Pour Tous, 9 rue Louis Pasteur à Châteaubourg
02 99 00 91 15 / pj-chateaubourg@vitrecommunaute.org
www.vitrecommunaute.org

Mission locale

La Mission locale Porte de Bretagne est une association engagée auprès des jeunes de 16 à 25 ans pour leur insertion sociale et professionnelle. Elle a pour mission d'informer, d'orienter et d'aider sur toutes les démarches en lien avec l'emploi, la formation, le logement, la mobilité ou la santé.

Permanences à Châteaubourg :

- Mission locale : mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h et jeudi de 9h à 12h
- Service RSA : lundi de 14h à 17h en semaine impaire
- Service employeurs : sur rendez-vous, le mercredi de 14h à 17h en semaine impaire

Maison Pour Tous, 9 rue Louis Pasteur à Châteaubourg
02 99 75 18 07 / contact@portdebretagne.fr
missionlocale-portdebretagne.fr

Point Accueil Emploi (PAE)

Le PAE est un service de proximité qui accompagne et facilite les démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion ou encore l'évolution professionnelle.

Maison Pour Tous, 9 rue Louis Pasteur à Châteaubourg
02 99 00 91 15 / pae-chateaubourg@vitrecommunaute.org

Planning familial

Le Planning vous accueille pour répondre à vos questions en matière de santé sexuelle et de sexualités, vous informer sur vos droits et vous accompagner dans vos propres choix. Contraception, IVG, IST, violences...

02 99 31 54 22 / www.planning-familial.org

HANDICAP

Votre enfant est en situation de handicap ? Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement spécifique qui peut lui être bénéfique.

Scolarisation

Certains établissements proposent un accompagnement spécifique pour répondre au mieux aux besoins de votre enfant sur le temps scolaire.

Itep Les Rochers

L'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (Itep) accompagne les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. L'accueil se fait sur notification de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Contacts : 02 99 00 31 63 / itep.lesrochers@ar-roch.fr
15 A Rue Mgr Millaux, Châteaubourg
www.arroch.fr

Collège privé Saint-Joseph

- Classes « Ulis »

Le collège Saint-Joseph dispose d'Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Il s'agit d'un dispositif qui permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap (reconnus par la MDPH) au sein des écoles et établissements scolaires ordinaires.

- Troubles DYS

Les élèves atteints de troubles DYS (dyslexie, dyscalculie, dysorthographe...) sont regroupés au sein d'une même classe et bénéficient d'adaptations spécifiques. Par exemple, ils ont à leur disposition une imprimante, un scanner, un dictaphone afin de faciliter leurs apprentissages. De plus, les enseignants qui les accompagnent ont reçu une formation spécifique.

Contacts : 02 99 00 30 77
college@stjoseph-chateaubourg.com
www.saint-joseph-chateaubourg.fr
1 Rue du Prieuré, Châteaubourg



Loisirs

Différentes associations se mobilisent pour votre enfant et lui offrir des temps de loisirs sur les périodes extra-scolaires.

Nos Extra Ordinaires Héros

L'association castelbourgeoise Nos Extra Ordinaires Héros propose des rendez-vous d'accompagnement, du soutien psychologique, des conférences et tables rondes et un café-parents pour tous les parents d'enfants en situation de handicap.

07 50 18 58 24 / nosextraordinairesheros@gmail.com

Loisirs Pluriel Enfants Rennes

Le centre Loisirs Pluriel Enfants Rennes dispose de tout le matériel pédagogique nécessaire à l'accueil des enfants, porteurs de handicap ou non. La moitié des places est réservée aux enfants en situation de handicap.

06 70 47 98 43 / rennes.enfants@loisirs-pluriel.com
www.loisirs-pluriel.com

Je TEDuque 35

Je TEDuque 35 est une association de parents d'enfants autistes ou atteints de troubles envahissants du développement, qui propose régulièrement aux enfants des activités autour du sport, des loisirs et de la culture. En plus du soutien moral qu'elle apporte aux enfants, elle a pour but de stimuler les enfants le plus régulièrement possible en dehors de leur prise en charge classique.

contact.jeteduque35@gmail.com / www.jeteduque35.fr



Contacts utiles

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

La MDPH se tient à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations et vous accompagner dans les démarches en lien avec le handicap.

13 avenue de Cucillé, 35031 Rennes Cedex
0800 35 35 05 / contact@mdph35.fr
www.mdph35.fr

Pôle Ressource Handicap 35

Le Pôle Ressource Handicap 35 peut vous soutenir dans le cadre de la recherche d'un moyen d'accueil, de garde et de socialisation hors champ scolaire.

02 99 55 75 00 / contact@prh35.fr
www.pole-ressources-handicap35.fr

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

Accompagnement de toute la famille

Démarches administratives, santé, handicap, difficultés psychologiques, scolaires... Différents organismes peuvent vous accompagner dans votre quotidien. Certains pourront aider votre enfant à progresser et l'accompagner dans son insertion. D'autres ont vocation à vous épauler dans vos difficultés et à vous apporter le soutien dont vous avez besoin.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS a un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et d'aide aux personnes en difficulté. Il intervient dans différents domaines, notamment en ce qui concerne les logements sociaux. Concrètement, si vous rencontrez une difficulté dans votre quotidien, les professionnels du CCAS sauront vous écouter et vous guider vers le meilleur acteur pour y répondre.

Maison Pour Tous, 9 rue Louis Pasteur à Châteaubourg
02 99 00 87 63 / ccas@chateaubourg.fr

France Services

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Famille, retraite, santé, logement, impôts, droits..., sur rendez-vous de préférence.

Maison Pour Tous, 9 rue Louis Pasteur à Châteaubourg
02 99 00 87 63 / franceservices@chateaubourg.fr

Udaf 35 - Médiation familiale

Un médiateur familial diplômé d'État peut vous accompagner pour renouer le dialogue et trouver des solutions dans les conflits familiaux (parents séparés/divorcés; conflits liés à la dépendance/aidance; jeune adulte-parent; adolescent en rupture avec un parent...). Des rendez-vous d'information et des séances de médiation sont proposés à Vitré et à Rennes.

02 30 03 95 80 / www.udaf35.fr

Centre départemental d'action sociale (CDAS) de Vitré

Les assistants sociaux du CDAS mettent en œuvre des dispositifs d'aide sociale afin de favoriser l'insertion sociale, de prévenir l'exclusion de personnes généralement en difficulté et peuvent proposer un accompagnement éducatif sur la gestion de la vie quotidienne à des familles.

02 90 02 92 10 / annuaire.ille-et-vilaine.fr

Caisse d'allocations familiales

La CAF est un acteur majeur dans différents domaines et notamment ceux liés à la petite enfance. Elle propose de nombreuses aides dans des domaines variés.

- Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

Pour toute naissance ou adoption, vous pouvez bénéficier de la Paje (Prestation d'accueil du jeune enfant). La Paje comprend 4 aides : la prime à la naissance ou la prime à l'adoption, l'allocation de base, la prestation partagée d'éducation de l'enfant et le complément de libre choix du mode de garde.

- Autres prestations

La CAF vous accompagne au quotidien et peut vous proposer des aides financières selon votre situation : allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, complément familial, allocation d'éducation de l'enfant handicapé, carte famille nombreuse, aide au logement, prime de déménagement...

Informations et simulations sur www.caf.fr

Allo Parlons d'Enfants

Vous êtes un parent, un frère, un grand-parent, professionnel de l'enfance... et avez une préoccupation, un souci au sujet d'un enfant ou d'un adolescent ? L'équipe d'Allo Parlons d'Enfants peut vous aider :

- Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles formés à l'écoute.
- Une base de données actualisée de plus de mille références permet de vous orienter vers le service le plus adapté près de chez vous .
- Des conférences, interventions sur les questions de l'enfance, adolescence, accompagnement à la parentalité.

02 99 55 22 22 - Du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

Le 119 - Allo enfance en danger

Le 119 est un service gratuit dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être, ainsi qu'aux adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

Le service est disponible 24h/24, 7j/7, par téléphone en composant le 119. Il est également possible de prendre contact par mail ou tchat.

www.allo119.gouv.fr





Mairie de Châteaubourg

5 place de l'Hôtel de Ville
35 220 Châteaubourg

02 99 00 31 47
mairie@chateaubourg.fr
www.chateaubourg.fr



CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE